

LYON Justice

Déremboursement de l'homéopathie : une association attaque l'État

L'Association promotion de la médecine homéopathique (APMH), basée à Lyon, a initié un recours contre la décision du ministère de la Santé de dérembourser l'homéopathie au 1^{er} janvier 2021. Elle demande au tribunal administratif de Paris de reconnaître la faute de l'État.

« On nous rabâche les oreilles avec l'écologie, mais qu'est-ce qui pollue plus que les remèdes allopathiques ? Si une médecine est écologique, c'est bien l'homéopathie ! » Isabelle Rossi, patiente et homéopathe au Maroc, est également la présidente de l'Association promotion de la médecine homéopathique (APMH), basée à Lyon depuis 1991. Sa particularité ? Être lancée dans une procédure administrative contre le déremboursement total de l'homéopathie, décidé par le gouvernement et effectif au 1^{er} janvier 2021.

Une audience avant l'été 2021 ?

Dans un premier temps, l'association est intervenu volontaire dans les recours initiés par les laboratoires Boiron et Homéopathie Rocal devant le Conseil d'État contre les décrets, arrêtés et décisions d'application du déremboursement – sept procédures en tout. L'audience est d'ailleurs fixée pour ce lundi 30 novembre. Mais le plus important est le recours en responsabilité initié contre l'État. L'APMH a déposé le 29 juin une demande préalable indemnitaire, par laquelle elle demande un euro symbolique à l'État pour les préjudices causés par le déremboursement et demande l'abrogation de l'arrêté ministériel du 4 octobre 2019 radiant les médicaments homéopathiques de la liste des médicaments



Les avocats de l'association enjoignent l'État à réautoriser le remboursement des médicaments homéopathiques. Photo d'illustration Progrès/Richard MOUILLAUD

remboursables. Demandé à laquelle le ministère de la Santé n'a pas apporté de réponse.

« Une décision prise en suivant le lobbying de la médecine traditionnelle »

En droit administratif, un silence de deux mois équivaut à un rejet lorsque la demande présente un aspect financier (ou en matière d'indemnisation) ; et c'est cette décision de rejet qui est attaquée devant le tribunal administratif de Paris – la requête a été déposée le 27 octobre. « On entre dans une phase contradictoire, un jeu d'échanges de mémoires entre nos arguments et ceux du ministère de la Santé, avec des pièces à présenter (témoignages ou études scienti-

fiques) ; cela peut durer quelques mois », précise le cabinet Bourdon et Associés, en charge du dossier, qui espère une audience avant l'été 2021.

500 témoignages à l'appui

Selon l'AMPH, environ 15 000 « petits » témoignages ont déjà été recueillis, dont « 500 très étayés », à 98 % de Français. « Dérembourser va priver des Français précieuses de chances pour guérir, explique Isabelle Rossi. Certaines pathologies ne se traitent pas à l'allopathie, si ce n'est avec de la cortisone. Leeczéma, l'asthme, le zona... J'ai des personnes âgées disant ne pas pouvoir prendre d'anti-inflammatoires pour des problèmes d'estomac. » La présidente de l'association a même réuni des témoignages en soins vétérinaires ou soins du jardin.

« Il y a eu une vraie mobilisation citoyenne de ceux qui considèrent qu'on les prive du libre choix du médecin, pourtant un principe général du droit, expliquent les avocats de l'association, William Bourdon et Charly Salkazany, inscrits au Barreau de Paris. Nous présenterons la documentation scientifique démontrant que la possibilité de soin et de guérison est confisquée avec le déremboursement, et montrerons que la décision ministérielle a été prise en suivant le lobbying puissant de la médecine traditionnelle. »

L'objectif ici n'est pas d'indemniser les patients mais d'obtenir un jugement symbolique pour que soit reconnue la faute de l'État.

Diane MALOSSE

L'argumentation de Bourdon et Associés

Le cabinet d'avocats Bourdon et Associés s'applique à démontrer la faute de l'État. Selon lui, l'administration ayant mené une étude à charge contre l'homéopathie, sa neutralité en est atteinte et rend l'arrêté officialisant le déremboursement illégitime. En outre, le déremboursement porterait atteinte au droit des patients de choisir leur médecin, créerait une discrimination à l'égard des patients les plus modestes et mettrait en danger

ceux pour lesquels il n'existe pas de médecine alternative. Le ministère des Solidarités et de la Santé est aussi mis en cause pour avoir porté atteinte aux droits des médecins en violant leur liberté de choisir le traitement du patient. L'APMH demande donc réparation de son préjudice moral. Elle enjoint également l'État à mettre un terme à sa faute et donc à réautoriser le remboursement des médicaments homéopathiques.

SOMMAIRE

- Stages et autres projets p. 02
- Éditorial de la Présidente p. 03
- Thuya ... p. 04 à 07
- Hommage à Georges Broussalian p. 08 à 09
- Fusarium oxysporum p. 10 à 20
- L'homéopathie en question p. 21
- L'homéopathie, comment ça marche ? p. 22
- Prix Alain Horvilleur et 30 ans de l'Apmh p. 22
- Homéopathie, nous aurait-on menti ? p. 23
- Analyse de polarité en homéo p. 24

Les articles et commentaires sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs. Et n'oubliez pas que l'automédication a ses limites, n'hésitez pas à consulter un professionnel de santé en cas de doute ou de prolongation de vos problèmes, vous les trouverez dans l'annuaire des praticiens sur notre site :

<http://apmh.asso.fr/agrements/choimedicos>

Du 9 au 16 mai 2021, Skoura - Maroc Cas Clinique en Homéopathie, Jean Lacombe

Pour apprendre à optimiser une consultation homéopathique.
Apprendre les techniques d'interrogatoire et de valorisation des symptômes
Pour valider votre pratique clinique en homéopathie. En pratiquant une vingtaine de consultations didactiques. Se familiariser avec la répertorisation et le PC-Kent. Pour tous niveaux

Participation aux frais de 450€/p en chambre double

*(350 en chambre triple, 600 pour les chambres single) frais de transport en sus
Des balades seront proposées aux accompagnants (350€)*

Tout complément d'information sur notre site :

<http://www.apmh.asso.fr/breves/view/167>

ou par mail à apmh.asso@orange.fr

Editorial de la Présidente

Chers amis du libre choix thérapeutique et de l'homéopathie,

Un éditorial un peu particulier en cette période toujours très perturbée. Je ne vous parlerai pas du contenu de cette lettre que je vous laisse découvrir, pour ne vous parler que de notre procès !

En effet, l'heure est grave, le déremboursement total des remèdes homéopathiques sera effectif dans quelques jours, et nous ne devons pas réduire nos efforts pour faire reculer le gouvernement français, bien au contraire...

Après des débuts timides où nous ne recevions que quelques signatures et de rares témoignages, nous sommes passés à un très grand nombre de témoignages, plus convaincants les uns que les autres ! Alors tant que nous n'avons pas de date arrêtée pour notre audience au tribunal, vous pouvez nous envoyer votre attestation de témoin http://www.apmh.asso.fr/files/attestation_t%C3%A9moin.pdf accompagné d'une copie de votre pièce d'identité, prioritairement par mail à l'adresse apmh.asso@orange.fr. Et ne pas oublier de signer notre pétition en quelques clics sur ce lien :

<http://www.apmh.asso.fr/petitionnaires/inscription>

pour ceux qui n'ont pas d'internet, nous pouvons envoyer par courrier l'attestation de témoin à remplir sur simple demande de votre part.

Nos avocats nous ont déjà représentés au Conseil d'Etat pour appuyer l'action des laboratoires Homéopathiques, l'affaire a été mise en délibéré, nous vous tiendrons bien sûr informés des suites apportées.

Actuellement, rien n'est encore joué, nous vous remercions donc grandement de votre soutien, qu'il soit par votre participation, votre partage ou financier. Tout est primordial pour avancer...

Vous pouvez lire l'article paru dans le Progrès du lundi 30 novembre 2020 (quotidien lyonnais) en première page de cette lettre, vous pouvez aussi visionner l'émission de FR3 du même jour <https://france3-regions.francetvinfo.fr/auvergne-rhone-alpes/rhone/lyon/lyon-association-porte-plainte-contre-etat-apres-deremboursement-homeopathie-1900350.html> et celle de BFMTV-Lyon https://www.bfmtv.com/lyon/replay-emissions/bonjour-lyon/lyon-une-association-saisit-la-justice-pour-contester-le-deremboursement-de-homeopathie_VN-202012020147.html du lendemain n'hésitez pas à solliciter les journalistes pour qu'ils partagent notre combat, n'oubliez pas, plus nous serons nombreux, plus nous avons de chances de nous faire entendre ! Que 2021 vous soit à tous des plus positives

Isa Rossi

Thuya

Thuya est sans aucun doute le remède homéopathe le plus utilisé par les homéopathes pour son action sur les verrues, nodules, tumeurs et prévention des suites vaccinales.



BOTANIQUE

Personnage important des zones pavillonnaires, il est encore actuellement le composant essentiel des haies de partage des propriétés, ce qui lui a valu la dénomination de « béton vert ».



Le **Thuya occidental** (*Thuja occidentalis*) est une espèce de conifère de la famille des Cupressacées, originaire du Nord-Est de l'Amérique du Nord.

Il fut introduit en Europe dès 1540.

Le mot « Thuya » vient du grec ancien, en référence à son bois parfumé (le mot grec *thuos* signifie bois parfumé)

Petit arbre de 15 à 20 mètres de haut avec un tronc de 40 cm de diamètre (dimensions qui peuvent atteindre exceptionnellement 30 m et 1,6 m respectivement).

L'écorce de couleur rouge brun . Le feuillage est constitué de rameaux aplatis recouverts de feuilles en forme d'écaille de 3 à 5 mm de long. La couleur de la face supérieure est vert foncé

alors que la face inférieure est vert jaunâtre.

Les fruits sont des cônes élancés, vert jaune devenant bruns à maturité; ils mesurent de 8 à 12 mm de long sur 4 à 5 mm de large et sont formés de 4 à 5 écailles



COMPOSITION CHIMIQUE :

Composants principaux de la plante

* Une huile essentielle, composée de :

– Monoterpènes : sabinène, limonène

– Cétones monoterpéniques : **thuyone** (30 à 60 %), isothuyone, fenchone, camphre

– Sesquiterpènes oxygénés

* Des polysaccharides

* Des flavonoïdes

* Thuyaplicines alpha, bêta et gamma

* Lignanes

* Tanins

Le feuillage est riche en Vitamine C (fut utilisé comme remède contre le Scorbut)

USAGES

Le bois de thuya peut se fendre facilement et résiste particulièrement bien à la pourriture. Ce bois est vendu sous la dénomination commerciale de « *red cedar* ». Il a trouvé de nombreuses applications depuis la fabrication de coffres qui repoussent les mites jusqu'aux bardeaux de couverture. Les planches sont utilisées comme revêtement mural. Les troncs de thuya sont souvent employés pour faire des poteaux et barres de clôture.

USAGE MEDICINAL

La toxicité de l'**huile essentielle**, liée à la présence de cétones en proportion importante, limite sa prescription à l'usage externe. C'est ainsi qu'elle est utilisée en traitement local des verrues.

La **teinture-mère** de feuilles (extrait alcoolique) est utilisée dans la même indication.



LE REMEDE HOMEOPATHIQUE – Ses Caractéristiques

Le remède est préparé à partir de la teinture-mère de feuilles (macération et broyage dans de l'alcool à 60 °), par dilutions successives conformément à la méthode préconisée par Samuel Hahnemann (voir chapitre sur les origines de l'homéopathie).

Thuja est en médecine homéopathique le chef de file de la **Sycose**, l'une des grandes diathèses homéopathiques (diathèse sycotique = tendance aux sécrétions purulentes et aux néoformations).

Grands signes du remède :

1) Signes mentaux

- Rigidité – Idées fixes – Sentiment de culpabilité
- Renfermé
- Fanatisme (religieux par exemple)
- Sensation d'avoir un être vivant dans le ventre (grossesse nerveuse par exemple)
- Peur des étrangers
- Rêves de mort

2) Signes généraux

- Peau grasse – Odeur corporelle forte
- Sécrétions verdâtres ou jaune-verdâtres (coryza par exemple)
- Affections génito-urinaires
- Verrues – Excroissances – Condylomes – Polypes
- Douleurs très localisées
- Problèmes d'ongles

3) Modalités

- Très sensible et aggravé au temps froid et humide
- Aggravation après minuit
- Suites de vaccination

USAGE VETERINAIRE

- Grossesse nerveuse chez la chienne : chienne qui cherche à faire un nid, une couche alors qu'elle n'est pas gravide
- Suites de vaccination, type nodules ou fibrose au point d'injection. D'après mon expérience personnelle, le grand

remède homéopathique des suites vaccinales graves n'est pas *Thuja* mais *Silicea*.

- Chalazions, orgelets, en association avec *Staphysagria*
- Métrites, coryzas, conjonctivites purulentes
- Verrues en traitement local (TM)

POUR TERMINER, une anecdote personnelle

Il y a quelques années, je reçois en consultation une vieille dame, accompagnée d'un vieux chat. La pauvre bête n'est qu'un amoncellement, de la tête aux griffes, de tumeurs cutanées de la taille d'une noix. Je n'ai pas compté, mais il devait bien y en avoir une vingtaine. Dans l'échange qui s'en suit, cette dame me dit : « *Je ne comprends pas pourquoi mon chat a toutes ces tumeurs, ça fait un an que je lui donne Thuja tous les jours en prévention* » !

Le félin avait tout simplement fait ce que l'on appelle en homéopathie une pathogénésie. C'est le remède qui, donné régulièrement, avait provoqué la maladie.

Cet exemple démontre qu'il ne faut surtout pas donner les remèdes homéopathiques pendant longtemps, surtout s'ils ne semblent avoir aucun effet.

BIBLIOGRAPHIE

- Frans Vermeulen « Concordant Materia Medica »
- Wikipedia, l'encyclopédie du Web

Docteur Didier Notre Dame
Vétérinaire, homéopathe
et phyto-aromathérapeute
76130 Mont Saint Aignan
www.veto-homeo-phyto.fr



Vous pouvez retrouver notre article sur **Thuja** en agro-homéopathie dans la lettre 83 de juin 2017 ou sur le lien suivant

<http://www.apmh.asso.fr/articles/view-art-specialite/287>

Docteur Georges BROUSSALIAN



Le Dr Georges Broussalian nous a quitté le 18 novembre 2020. Eminent médecin, enseignant passionné, premier traducteur du répertoire de Kent en Français, il laisse un grand vide dans le paysage homéopathique français.

Né à Paris, de parents rescapés du génocide arménien, il étudie au Lycée Henri IV grâce à une bourse au mérite.

Brillant étudiant en médecine, il devra servir sous les drapeaux lors de la guerre d'Algérie dont il reviendra médecin capitaine.

Il rapportait avec humour sa rencontre avec les médecines alternatives. Lors de ses premiers remplacements en Normandie, tout fier de ses connaissances fraîchement acquises, il prescrit de la vitamine B12 sur trois sciatiques successives. Echec monumental de ces si belles prescriptions ! Ses patientes lui demandent toutes de se rendre chez un médecin acupuncteur qui les guérit sur le champ. Avec son tempérament fougueux, il appelle ce médecin pour accompagner la 3ème patiente, et découvre l'acupuncture. Esprit curieux, ouvert, ces résultats le font basculer dans un autre monde. Ce praticien lui recommande un confrère arménien de Paris pour se former. Lors de ce bref passage dans une salle dissimulée d'un hôpital parisien, il découvrira tout un pan inconnu de médecines « douces », dont l'homéopathie.

La précision séméiologique de cette dernière le séduit immédiatement, il ne quitte plus ce chemin.

Décidant de s'installer à Grenoble, il cherche alors à se perfectionner dans cet art en plus de l'acupuncture. Il a la chance de rencontrer Pierre Schmidt, médecin Genevois formé aux Etats-Unis par les élèves de Kent. Le Dr Schmidt donnait des cours rue Paul Lintier à Lyon, dans l'appartement du Dr Nogier.

Lors de ces années d'apprentissage rudes et exigeantes, avec une insistance sur le répertoire de Kent, Georges entrevoit l'importance de partager cet ouvrage majeur en Français. Ne reculant devant rien, il se lance dans la traduction –heureusement un peu simplifiée- de cette œuvre monumentale, investit toute sa fortune pour le publier, tandis que son Maître y est opposé. Ce pari familial un peu fou est couronné d'un grand succès.

Il poursuit son parcours en lançant le premier logiciel homéopathique français « Mélanie » et ses fiches perforées, auquel son fils Edouard contribue largement.

Son enthousiasme, ses talents d'orateur ont permis la transmission du flambeau de l'homéopathie. Il reste le « Grand Père » de Planète Homéo que dirige son fils le docteur Edouard Broussalian.



A 92 ans, cet honorable Monsieur, qui avait toujours un mot agréable pour chacun nous tire sa révérence et part rejoindre son épouse Madeleine, partie trop tôt.

Merci et reposez en Paix, Georges !

*Dr Bénédicte GOUDARD
Médecin homéopathe
26120 MONTMEYRAN*



L'agro homéopathie, alternative pour la lutte contre *Fusarium oxysporum f. sp. Lycopersici*

La fusariose ou flétrissement fusarien est une maladie nuisible pour les cultures de tomate partout dans le monde, il est causé par *Fusarium oxysporum f. sp. Lycopersici* (Fol) (Walker, 1971). Ce champignon tellurique pénètre dans la plante par les racines, envahit les tissus ligneux et provoque le jaunissement, le flétrissement puis la mort de la plante.

Symptômes externes



Ce champignon dévastateur, est avant tout inféodé au système racinaire, sur lequel il provoque de nombreuses lésions brun rougeâtres humides, évoluant rapidement en pourriture, suivie du développement d'un chancre brun, sur un côté de la tige et du collet, en forme de flamme. Sur la partie aérienne de la plante, la maladie évolue très rapidement. Les parties du limbe touchées flétrissent, comme par manque d'eau. Les feuilles asséchées gardent leur chlorophylle et apparaissent avec un aspect gris verdâtre. Il s'ensuit un jaunissement, puis une nécrose d'une partie ou de la totalité du limbe, avec des éclaircissements au niveau des nervures. La contamination des feuilles se fait progressivement de



bas en haut, ce qui fait que les vieilles feuilles, se trouvant à la base de la plante, sont les premières à être touchées, suivies par une nécrose des pétioles et de la chute des feuilles. Il arrive fréquemment qu'un seul rameau soit atteint, et ceci avant l'apparition des symptômes de la maladie sur le reste de la plante. Au niveau de la tige infectée, apparaît une dépression longitudinale, qui part du collet et remonte unilatéralement. Les tissus au niveau de la dépression sont de couleur brune. D'autres symptômes peuvent parfois apparaître à savoir, l'inclinaison et la courbure progressive vers le sol des pétioles et des limbes, le ralentissement de la croissance et la formation de bourrelets adventives sur la tige.

Sur les jeunes plantes, les premiers symptômes qui apparaissent sont la décoloration des nervures, et la chlorose des feuilles inférieures suivies de l'épinastie des feuilles plus âgées causée par l'affaissement des pétioles. Souvent, les plantes infectées au stade plantule flétrissent et meurent peu après.

Symptômes internes

Une coupe longitudinale au niveau de la tige des plantes infectées, présente dans la partie ligneuse et adjacente au cortex vert, une coloration brun sombre des tissus conducteurs. Des coupes transversales laissent apparaître également des tissus contenant des vaisseaux nécrosés de couleur brun foncé et des fragments mycéliens. Une coupe longitudinale au niveau du cylindre central des grosses racines laisse apparaître des brunissements assez marqués qui s'étendent jusqu'à la tige sur plusieurs dizaines de centimètres au-dessus du collet.



Généralité sur le genre *Fusarium oxysporum*

Dans le genre *Fusarium*, l'espèce *fusarium oxysporum* est la plus dispersée dans le monde. Elle peut être trouvée dans la plupart des sols, de l'Arctique (Kommedahi, et al. 1988), aux régions tropicales, en passant par les zones désertique (Mandeel, et al.

1995), et ce qu'ils soient cultivés ou non (McMullen and Stack, 1984).

C'est l'une des espèces les plus économiquement importantes, compte-tenu de ses nombreux hôtes, et du niveau de perte qu'elle peut entraîner. Ses formes spéciales, sont des agents pathogènes vasculaires, provoquant souvent le flétrissement vasculaire, la fonte de semis et les pourritures racinaires (Nelson et al. 1981). Ses isolats sont difficiles à distinguer de ceux de *Fusarium solani* et *Fusarium subglutinans*. *Fusarium solani* produit des microconidies en fausses têtes sur des monophialides très longues formées sur les hyphes et *Fusarium subglutinans* se distingue de *Fusarium oxysporum* par la formation de microconidies sur des polyphialides (Summerell et Rurgess, 1992).

Fusarium oxysporum est un agent tellurique qui vit dans le sol, où il se développe sur des débris végétaux ou survit en forme de chlamydospores. Celles-ci restent dormantes et immobiles jusqu'à la stimulation de sa germination par des substrats organiques ou des exsudats racinaires. À la suite de la germination, il y a formation d'un mycélium. Si les conditions sont favorables, le thalle produit des conidies (Beckman et Roberts),

Le genre *Fusarium* est bien connu pour son rôle important en phytopathologie, il regroupe un grand nombre d'espèces caractérisées par une large gamme de plantes hôtes, dont la plupart des souches pathogènes de *Fusarium oxysporum* envahissent le système vasculaire, et présentent une spécificité parasitaire, c'est-à-dire que l'espèce ne peut attaquer qu'un hôte bien déterminé.

Gamme d'hôtes :

Fusarium oxysporum est pathogène sur de nombreuses espèces de plantes maraîchères : concombre, courgette, topinambour, piment, pomme de terre, patates douces, tomates, pastèques, céleri, asperge, ail, oignon, chou, gingembre... Il a aussi été isolé des plants de bananier, de palmier dattier, et de nombreuses plantes ornementales. Certaines souches pathogènes provoquent des symptômes de pourriture racinaire. Mais la plupart des *Furarium oxysporum* pathogènes sont responsables de

trachéomycose, maladie qui affecte le système vasculaire des plantes. On parle alors de fusariose vasculaire.

Les plus importantes formes spéciales de *Fusarium oxysporum*) rapportée par Massiaen et Cassini (1981), sont :

Fusarium oxysporum f.sp. betae pour Betterave

Fusarium oxysporum f.sp. cucumerinum pour Concombre

Fusarium oxysporum f.sp. fabae pour Fève

Fusarium oxysporum f.sp. phasioli pour Haricot

Fusarium oxysporum f.sp. lentis pour Lentille

Fusarium oxysporum f.sp. melonis pour Melon

Fusarium oxysporum f.sp. albedinis pour Palmier dattier

Fusarium oxysporum f.sp. niveum pour Pastèque

Fusarium oxysporum f.sp. batatas pour Patate douce

Fusarium oxysporum f.sp. pisi pour Pois

Fusarium oxysporum f.sp. lycopersici pour Tomate



Pouvoir pathogène :

La pathogénicité du *Fusarium oxysporum* est le résultat des réactions biochimiques des substances secrétées par l'agent pathogène sur la plante hôte. Ces substances sont généralement des enzymes hydrolytiques (chitinases, cellulases, pectinases et protéases) et des toxines, qui sont secrétées à différents degrés selon les plantes infectées (REZZONICO et al. 2005).

Races de *Fusarium oxysporum f. sp. Lycopersici*

Trois races de *Fusarium oxysporum f. sp. Lycopersici* ont été rapportées, elles se distinguent entre elles par leur degré de virulence vis-à-vis des cultivars de tomate contenant un seul gène de résistance (Stall, 1962 ; Mc Grath et al., 1987).

La race 1, la plus cosmopolite a été initialement décrite en 1886 (Booth, 1971). La découverte d'un gène de résistance par Bohn et Toker en 1939 et son introduction dans de nombreuses variétés

de tomate a permis de limiter l'incidence de cette première race dite 1

La race 2 a été d'abord découverte en 1945 à Ohio aux USA (Alexander et Tucker, 1945 ; Randall, 1980), puis au Maroc (Pecault et Laterrot, 1966), en Tunisie (Davet, 1967), au moyen orient (waker, 1971), aux Pays Bas (Hubbeling et Dimond, 1972), en Grande Bretagne (Gabe et Kright, 1973), en Afrique du Sud (Holtz, 1976) et en Italie en 1999 (Stravato, 1999)

La race 3 a été observée en Australie en 1978 (Grattidge et O'Brien, 1982) et a été successivement rapportée aux Etats unis : en Californie (Davis et al., 1988), Floride (Volin et Jones, 1982), Géorgie (Chellemi, 1992), Arkansas et Nord Carolina (Marlatt et al., 1996) et au Tennessee (Bost, 2001). Elle a également été retrouvée au Mexique (valenzuela-Ureta et al ., 1996) et au Bresil (Reis, 2005). Actuellement, peu de cultivars résistants à cette race 3 sont commercialisés (Jones et al., 1991).

Position taxonomique

Les nombreuses controverses dans les études taxonomiques du genre *Fusarium*, ont peu concerné l'espèce *Fusarium oxysporum*. En effet, Snyder et Hansen (1941), ont montré que les différences morphologiques décrites par Wollenweber et Reinking (1935), pour distinguer plusieurs espèce dans la section *Elegans* n'étaient que des variations culturelles d'une même espèce, appelée *Fusarium oxysporum* . La plupart des systèmes taxonomiques proposés ultérieurement ont maintenu *Fusarium oxysporum* comme espèce unique dans la section *Elegans*. La seule controverse qui subsiste concerne la position taxonomique de *Fusarium redolens*, considérée comme une espèce (Wollenweber et Reinking ,1935) ou comme une variété de *Fusarium oxysporum* (Booth, 1971). Cependant, des données récentes tendent à définir *Fusarium redolens* comme une espèce à part entière (Baayen et al., 1997).

Position systématique

Le système Saccardo de classification des champignons imparfaits « *fungi imperfecti* » (Henni, 1998) classe *Fusarium* comme appartenant à l'Embranchement des *thallophytes*, à la

classe des *Deutéromycètes*, à la famille des *Tuberculariacées*, au genre *Fusarium* et à l'espèce *oxysporum*.

Identification

Les mycéliums de *Fusarium oxysporum f. sp. lycopersici* (Sacc.) (Snyder et Hans (2003) sont délicatement blancs à roses, souvent avec une teinte pourpre, et sont clairsemés à abondants. Le champignon produit trois types de spores : les micro-conidies, les macro-conidies et les chlamydospores.

- **Les micro-conidies** sont portées sur des phialides simples apparaissant latéralement et sont abondantes, ovales-ellipsoïdes, droites à incurvées, de petite taille (5-12 x 2,2-3,5 microns).
- **Les macro-conidies**, clairsemées à abondantes, sont portées sur des conidiophores ramifiés, ou à la surface des sporodochies, et sont à parois minces, trois à cinq-septées, fusoides-subulées et pointues aux deux extrémités, ont une base pédicellée. Les conidies à trois cloisons mesurent 27-46 x 3-5 microns, tandis que les conidies à cinq fentes mesurent 35-60 x 3-5 microns. Les spores à trois cloisons sont plus communes.
- **Les chlamydospores**, à la fois lisses et à parois rugueuses, sont abondantes et forment des terminaisons ou des intercalaires. Ils sont généralement solitaires, mais se forment parfois en paires ou en chaînes.

Aucune étape parfaite n'est connue.

Cycle de vie de *Fusarium oxysporum*

Les *Fusarium oxysporum* ne sont pas des parasites obligatoires ; en l'absence de plante hôte, ils mènent une vie de saprophyte, sur des débris végétaux et des matières organiques. Les isollements effectués, indiquent qu'un gramme de sol peut renfermer près de 100.000 propagules, où les *Fusarium oxysporum* représentent 80 à 90 % de la population fusarienne totale de la rhizosphère (Correll et al, 1986). Ces champignons, persistent dans le sol, principalement sous forme de chlamydospores (spores de résistance) en état de dormance (Booth ,1971). En contact avec

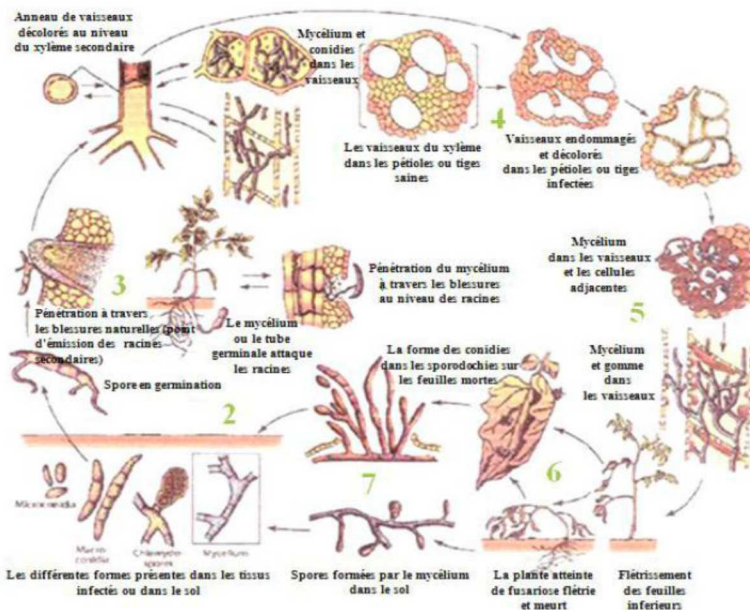
l'hôte, et une fois que les conditions sont favorables, le cycle se déroule comme suit :

-Les chlamydospores germent et les jeunes filaments pénètrent dans les racines au niveau des blessures ou des ouvertures naturelles, après quoi, le mycélium se ramifie et colonise toutes les cellules avoisinantes (Smahi, 2008).

- Les hyphes mycéliens progressent à l'intérieur des racines puis colonisent le cortex, arrivés au niveau du cylindre central, le parasite s'installe dans les vaisseaux du xylème, d'où il se propagera dans la tige, par l'intermédiaire des macro-conidies aisément véhiculées par la sève, dans toutes les parties de la plante.

-A la surface des feuilles, se forment des organes fructifères appelés sporodochies, qui produisent des macroconidies. Celles-ci vont à leur tour contaminer d'autres plantes, lorsqu'elles sont transportées par le vent, par l'eau ou bien par l'intermédiaire des insectes ou même des ouvriers lors d'opérations d'entretiens.

Le cycle général de la maladie est illustré dans le schéma suivant que nous avons emprunté à Agrios (2005) :



1- conidies, chlamydospores ou mycélium vivant dans le sol ;
 2- germination des spores ;
 3- pénétration du tube germinatif à l'intérieur des racines ;
 4- invasion des vaisseaux par les conidies et /ou mycélium ;
 5- production de gomme à l'intérieur des vaisseaux ;
 6- flétrissement et mort de la plante ;
 7- sporodochies ou mycélium produisant des conidies.

Mécanismes de défense

La plante atteinte développe une série de barrières mécaniques pour lutter contre le parasite (Beckman, 1988)

- **Les barrières mécaniques** : quand le parasite pénètre par les racines, un brunissement de quelques cellules du parenchyme ligneux voisin de la partie du vaisseau infecté apparaît. Cette réaction est suivie par la formation de thylles, sécrétion gommeuse permettant à la plante d'isoler l'agent pathogène en obstruant le vaisseau envahi avant que le filament mycélien ne produise des conidies. Si cette réaction tarde à venir, l'infection par les conidies se généralise et se propage à plusieurs vaisseaux entraînant la mort de la plante par gommose, thyllose, et hyperauxinie générale. Les symptômes externes de la maladie reflètent le degré de l'invasion des vaisseaux vasculaires par les filaments mycéliens.
- **Les polyphénoloxydases** : ce sont des enzymes à base de cuivre, elles sont activées en cas de blessures et interviennent dans l'oxydation des composés phénoliques de la plante et contribuent avec les cellules du parenchyme à la formation des thylles (Messian, 1981)
- **Les phytoalexines** : ces substances sont considérées comme des antibiotiques, leur rôle est de freiner la progression du parasite à l'intérieur des vaisseaux. Ride et Drysdale (1971) indique que dans le cas d'infection d'une plante de tomate, une réaction s'établit dès les premiers jours de l'agression entre la concentration de tomatine (substance inhibitrice) et le blocage de l'agent pathogène (Henri, 1998)

Moyens de lutte

Les méthodes de lutte appliquées pour le contrôle des fusarioses sont généralement limitées. Comme c'est le cas pour l'ensemble des maladies parasitaires, il n'existe actuellement aucun moyen réellement efficace pour contrôler totalement cette maladie. Les mesures de contrôle demeurent dans leur globalité d'ordre préventif (Rouxel et al., 1979)

- **Lutte culturelle** : Selon Bernard et Bugaret (2002) la prophylaxie en matière de protection des végétaux représente l'ensemble des mesures pouvant être conseillées afin de prévenir ou défavoriser l'installation d'un organisme nuisible et son développement dommageable sur un territoire déterminé.

La rotation de cultures demeure une bonne prévention contre certaines maladies des racines. Le déchaumage, les dates optimales de semis, les conditions de travail du sol, ainsi que l'élimination des plantes adventices permettent de lutter contre certains champignons.

Pour lutter contre *Fusarium oxysporum*, certaines mesures sont préconisées :

- ✓ Eviter les conditions qui favorisent la maladie (sol léger et acide, manque d'azote et de calcium, températures élevées supérieure à 28 °C optimum pour le développement du *Fusarium oxysporum*, manque de lumière ...) (Barna et al., 1983).

- ✓ Maintenir le pH entre 6.4 et 7 par un chaulage (Scott, 1923).

- ✓ Utiliser l'amendement organique et minéral des chercheurs Taiwanais Sun et Huang (1985) qui permet de contrôler efficacement diverses espèces de *Fusarium*.

- **Lutte physique** : La lutte physique consiste à utiliser des moyens mécaniques, thermiques, électromagnétiques ou pneumatiques pour contrôler des bio agresseurs. Contre les maladies telluriques, la lutte physique consiste à stériliser le sol avant toute transplantation par la chaleur, la solarisation ou à traiter les racines avec de l'eau chaude entre 48 et 49°C pendant 30 secondes (Anchisi et al., 1985) .

- **Lutte génétique** : Elle consiste à introduire des gènes de résistance (au niveau des plantes appelées plantes transgénétiques), qui sont responsables de la synthèse de protéines capables d'éliminer le parasite (Smahi, 2008). Cependant, cette technique fut inefficace car elle a été à l'origine de l'apparition de races plus virulentes (Henni ,1998).

- **Lutte biologique** : Le contrôle des bio agresseurs par l'utilisation d'autres organismes vivants, ennemis naturels, est nommée lutte biologique. Son principe est basé sur l'exploitation

par l'homme et à son profit d'une relation naturelle entre deux êtres vivants :

- La cible (de la protection) qui est un organisme indésirable, pathogène ou ravageur d'une plante cultivée,
- L'agent de protection (ou auxiliaire dans le cas des ravageurs) qui est un organisme différent, le plus souvent un parasite (ou parasitoïde), un prédateur ou un agent pathogène du bio agresseur, qui le maîtrise ou le tue à plus ou moins brève échéance.

Parmi les microorganismes expérimentés avec succès, à l'égard des maladies d'origine tellurique, les *pseudomonas spp fluorescentes*, et les *fusarium non pathogènes* occupent une place de choix (Armstrong et Armstrong, 1981 ; Rouxel et al., 1979).

Aujourd'hui, il a été démontré que des souches de *Fusarium oxysporum* non pathogènes pour une espèce végétale peuvent entrer en compétition pour les nutriments ou la colonisation racinaire avec des souches pathogènes (Alabouvette et al., 1998). Ainsi, l'activité infectieuse de ces dernières peut être limitée par cet antagonisme.

- **Lutte chimique** : La lutte chimique contre *Fusarium oxysporum* n'est pas facile car ce champignon se conserve très longtemps dans les sols et les substrats, et il les recolonise très rapidement lorsque ceux-ci sont désinfectés. Lorsqu'elle est constatée en cours de culture, cette maladie, est également très difficile à maîtriser. En effet, aucun produit n'est suffisamment performant pour la contrôler. D'autre part, le recours aux fongicides de synthèse est incompatible avec l'agriculture durable et leur utilisation est devenue de plus en plus décriée d'où l'augmentation de l'intérêt pour d'autres alternatives.

- **Lutte intégrée** : C'est la combinaison de toutes les techniques précédentes afin de lutter contre les phytopathogènes pour une longue durée. Ces méthodes ne sont efficaces que si on a une meilleure connaissance des mécanismes qui sont à l'origine des interactions entre la plante et l'agent pathogène (Corbaz, 1990).

- **L'agro homéopathie** : Pour lutter contre la fusariose vasculaire de la tomate avec des remèdes homéopathiques, Kaviraj preconise d'utiliser *Ocimum basilicum* ou *Satureia hortensis*.

Dans la matière médicale d'agro homéopathie publiée par le site considera.org, biplantol mykos II (complexe homéopathique), Chamomilla, Magnesia carbonica, Phosphorus, Silicea et Sulphur sont des remèdes qui peuvent être utilisés contre *Fusarium* entre autres bio agresseurs.

Au Pakistan le complexe homéopathique « Vampire » (formulé à partir de hautes dilutions de *Thuya occidentalis*, Silicea, Natrum Arsenicum, Gelsemium, et de teintures mères de *Berberis vulgaris* et *Hydrastis*) est un fongicide à large spectre qui contrôle la fusariose entre autres maladies cryptogamiques.

En 2017, un essai réalisé sous la tutelle l'Université d'Etat de Quevedo (Equateur), dans le but d'évaluer l'effet in vitro et in vivo de six produits homéopathiques (*Magnesia phosphorica*, *Zincum phosphoricum*, *Phosphoricum acidum*, *Silicea terra*, *Natrum muriaticum*, et *Arsenicum album*), à des dilutions de (6CH, 7CH et 13CH), sur la croissance du champignon phytopathogène *Fusarium oxysporum f. sp. Lycopersici* a conclu que les produits homéopathiques utilisés ont montré un excellent contrôle contre le *fusarium*. *Zincum phosphoricum* 7CH et *Magnesia phosphorica* 13 CH ont été les produits qui ont donné les meilleurs résultats. En revanche *Phosphoricum acidum* favorise la croissance et la reproduction du champignon pathogène.

Abdelaziz Yaacoubi
Ingénieur agronome homéopathe
Casablanca



L'homéopathie en question *Projet de recherche sociétale sur la controverse au sujet de l'homéopathie*



Emmanuella di Scala
L'Harmattan
ISBN 9782343 201825,
138 pages 15.5€

Ce livre présente le cadre théorique et décrit les approches méthodologiques choisies par le projet de recherche sociétale sur la controverse de l'homéopathie HOMEOCSS.

Il définit à la fois le contexte scientifique sur lequel le projet s'appuie, ses enjeux, mais également les outils de recueil de données qui ont été construits : entretiens directifs et semi-directifs de médecins, pharmaciens... ; questionnaires envers les publics, les laboratoires ; analyse de la sphère médiatique de presse (quotidiens, magazines) et numérique (forum de discussion)

Ce livre est le premier volet d'une enquête globale devant aboutir à une cartographie de la controverse sur l'homéopathie permettant de se situer dans l'espace social. Une

coopération avec un groupe de chercheurs polonais enrichira l'étude avec la spécificité et l'environnement de leur pays. Un rapport pourra être produit à l'attention des pouvoirs publics.

Emmanuella di Scala, maitre de conférences, université de Bourgogne-Franche-Comté, est responsable du projet HOMEOCSS et coordinatrice de l'ouvrage (www.projet-homeocss.com).

Deux protagonistes issus de collectifs de la société civile en faveur et en défaveur de l'homéopathie ont participé à l'écriture de certains paragraphes mentionnés dans l'ouvrage : Dr Hélène Renoux, présidente de la Société Savante d'Homéopathie (SSH) et Dr Thomas Gille, MCU-PH de physiologie, Inserm UMR, membre CA du collectif Fakemed.

Vous pouvez retrouver un article sur les travaux d'Emmanuella di Scala sur notre lettre 89 de décembre 2018 :

<http://www.apmh.asso.fr/articles/view-art-auteur/316>

Ho mais oh, l'homéopathie comment ça marche ?



Marion PEGGY HAYS
Editions Diana Rolls
112 pages 15 €
ISBN 9782957 312801

Ce livre a pour but de révéler ce que votre homéopathe n'a pas le temps de vous expliquer à chaque séance à propos du fonctionnement des petites sphères blanches de sucre.

Il vous indiquera quand l'homéopathie peut vous venir en aide, à quel moment réagir, consulter, observer, attendre !

Nous revisiterons quatre idées trop répandues : « l'homéopathie c'est lent », « ça ne peut pas faire de mal », il faut prendre 3 ou 5 granules par prise » et « ça marche mieux si on y croit ! »

C'est un livre qui se veut accessible à tous. Il pourra renseigner les non-initiés qui ont l'envie de découvrir cette façon de prendre soin de soi. Il s'agit bien d'une médecine énergétique, et pourquoi pas une des médecines de demain.

Les 30 ans de l'Apmh et le Prix Alain Horvilleur

En 2021, l'Apmh va fêter ses 30 ans d'existence, et nous profiterons de cet évènement pour enfin remettre les prix Alain Horvilleur 2019 et 2020 qui ont été différé à cause du Covid 19.

Nous vous donnons donc rendez vous le **vendredi 17 septembre 2021 à 19h à Valpré** dans la proche banlieue lyonnaise.

Rappelons qu'en 2019, le prix Alain Horvilleur a été attribué au Professeur Marc Henry pour son livre *L'Homéopathie, la Physique et la Chimie des hautes dilutions* et que nous avons attribué un prix spécial du Jury au docteur William Suerinck pour son film *L'homéopathie, une autre voie*.

En 2020, le lauréat est le docteur Philippe Marchat pour son livre : *Homéopathie, nous aurait-on menti ?* présenté dans cette lettre p. 23. Il répond de façon nette et précise à toutes les attaques actuelles sur l'homéopathie

Homéopathie, Nous aurait-on menti ?

Un danger ou une chance pour la médecine de demain ?



Docteur Philippe MARCHAT
Editions Eyrolles 192 pages
ISBN 978 2212374944, 17€

On entend un peu tout et surtout n'importe quoi sur l'homéopathie. Présente depuis plus de 200 ans et utilisée par des millions de français, l'homéopathie est pourtant régulièrement décriée. Accusée de tous les maux, elle se trouve au cœur d'un questionnement sociétal altéré par la pensée binaire, pour ou contre.

Le docteur Philippe Marchat, médecin généraliste homéopathe depuis plus de trente ans, dénonce un débat confus et vain car parasité par des idées reçues largement répandues. Ce livre indispensable mène l'enquête en étudiant et en analysant les vingt clichés les plus fréquents sur l'homéopathie.

Ardent défenseur d'une médecine intégrative, il soutient l'idée d'une pratique raisonnée : moins toxique, moins dispendieuse de matières premières (pensons à l'usage inconsidéré des antibiotiques) et aux bienfaits beaucoup plus durables (pensons aux traitements sans fin par somnifères et anxiolytiques et leur cortège de dépendance et d'accoutumance). Balayant les approximations, cet ouvrage offre une réflexion essentielle sur l'univers médical moderne.

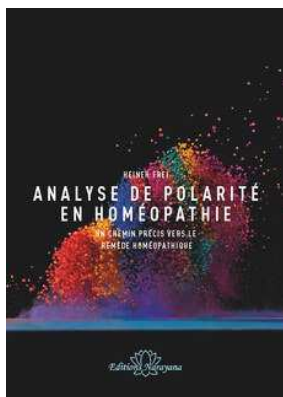
Le docteur Philippe Marchat, docteur en médecine et détenteur d'une maîtrise de philosophie, exerce en tant que médecin généraliste homéopathe.

64800 Saint Abit



Analyse de Polarité en Homéopathie ou.

Un chemin précis vers le remède homéopathique



Docteur Heiner Frei
Editions Narayana
296 Pages, 49 €
ISBN 9783955 822286

L'analyse polaire est une méthode efficace qui aide le praticien affairé à faire des prescriptions homéopathiques plus rapides et plus précises. Le médecin suisse Heiner Frei a développé cette méthode pour démontrer dans une étude clinique contrôlée, l'efficacité du traitement homéopathique chez des enfants présentant un TDHA (trouble du déficit de l'attention). L'étude a montré les effets hautement significatifs de l'homéopathie.

L'analyse polaire est basée sur le Pocketbook de Boenninghausen et a révolutionné le traitement homéopathique. Les symptômes polaires sont les pierres angulaires de la prescription, comme par exemple aggravé ou amélioré par la chaleur ou

par le mouvement. Ils sont le miroir de la force vitale altérée. L'analyse polaire va directement au cœur du cas. Elle offre la différenciation claire d'un nombre gérable de 125 remèdes.

La méthode d'Heiner Frei est facile à apprendre. Il nous montre toutes les facettes et nuances en nous conduisant à travers 40 cas excitants, en partant d'une perte d'audition aiguë, d'allergie, de bronchite à un TDHA, syndrome d'Asperger et épilepsie. La prise de cas est facilitée par l'emploi de checklists et de questionnaires.

Ce livre est le fruit de la grande pratique d'un médecin homéopathe expérimenté autant que d'un chercheur passionné qui ne va pas se reposer avant d'avoir mené à la perfection sa découverte inspirée. Ses succès de 80% parlent d'eux mêmes.

Association régie par la loi 1901. N° : W 691 069 632

Adresse postale : 80, rue d'Inkermann 69006 LYON

tél : 0033 689 28 33 20 Site : <http://apmh.asso.fr>

Directeur de la publication : Isabelle Rossi

ISSN : 1969-3109 Dépôt légal : 11/2020

E-mail : apmh.asso@orange.fr